

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2001-103 DU 19 MARS 2001

**Portant Nomination et ou Promotion à titre
Exceptionnel, Civil et Etranger dans
l'Ordre National du Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1^{er} Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 043/DC/PR/CAB/SP-C du 1er Mars 2001 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre réuni en Session Extraordinaire le 12 Mars 2001 ;

DECRETE :

Article 1er : Sont promues à titre exceptionnel, civil et étranger à la dignité de Grand Officier de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang à compter de la date de réception dans ladite dignité, les personnalités étrangères dont les noms suivent, en reconnaissance des éminents services rendus à la Nation Béninoise.

- Messieurs :
- WIBAUX Fernand, Ambassadeur de France, Conseiller Afrique
Auprès du Président CHIRAC
 - DUMAS Michel,
Professeur agrégé de Médecine, Président du Jury d'examen et de
thèse de doctorat en Médecine à Cotonou –
Programme de recherches au Bénin

Article 2 : Sont nommées et promues à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin, pour prendre rang à compter de la date de leur réception dans le grade, les personnalités étrangères dont les noms suivent, en reconnaissance des services éminents rendus à la Nation Béninoise.

Au Grade de Commandeur

- Messieurs :
- JOSSELIN Charles, Ministre Délégué auprès du Ministère des
Affaires Etrangères chargé de la Coopération et de la Francophonie
 - ROUSSIN Michel, ancien Ministre de la Coopération Française
 - LE CORNEC Jacques, ancien Ambassadeur d'Allada (52/54)
Préfet Hors Cadre

Au Grade d'Officier

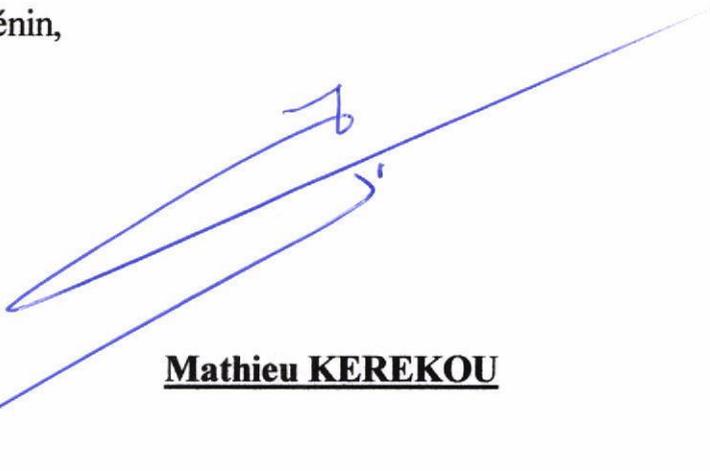
- Messieurs :
- ZERAH Dov Michel, Président de la CFDT
 - JACOB Christian, Député à l'Assemblée Nationale Française,
Conseiller à l'Agriculture du Président CHIRAC,
Conseiller Spécial à l'Agriculture du Président KEREKOU
 - DELOCHE Gérard, Directeur Général CDR
Air France Afrique / Moyen Orient
 - DELBREL Guy, Directeur Relations Extérieures
Air France Afrique / Moyen Orient
 - GALTIE Gérard Henri, Consul de France à Cotonou
 - SOUDAN François, Ancien Coopérant au Bénin,
Directeur de la Rédaction Jeune Afrique

- PELLETIER Yves, Délégué Régional à Cotonou,
Association Française Volontaires du Progrès
- LIN Wei PING, Président de l'Association Sino-Béninoise de
Développement Cotonou

Article 3 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 mars 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES 18 – GCONB 15
– SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-
ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 13.